

REUNION CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PUYREAUX

Du 02 Juin 2022

Présents : Didier BERTRAND, Nadine CHENE, Natacha FRAPPIER, Christian GUIBERT, Annick MORISSON, David MOUNIER, Frédéric PARTHENAY, Laurent VIDAL, Philippe VIROULAUD, Caroline Courtin et Florence SOUCHARD

Absents :

Excusés : Brigitte BOURIN – BARRAUD, Gérard COINCHELIN, Christian Daniau

Secrétaire de séance : Florence SOUCHARD

Ordre du jour :

- Redevance d'occupation du domaine public : GRDF : Délibération.
- Création d'un poste en CDI à 12 heures hebdomadaires : Délibération.
- Création d'un poste en CDD pour accroissement temporaire d'activité à 12 heures hebdomadaires: Délibération.
- Questions diverses :

- Protection Sociale Complémentaire en matière de PREVOYANCE et SANTE : le décret déterminant les conditions et les montants minima des participations de l'employeur sorti le 20/04/2022.

- Aménagement du bourg : Fréquentation et vitesse dans la zone à 30km/h

Début de Séance : 20h35

Approbation du dernier compte-rendu du conseil municipal à l'unanimité

- Redevance d'occupation du domaine public : GRDF : Délibération adoptée à l'unanimité
- Création d'un poste en CDI à 12 heures hebdomadaires : recrutement pour pallier au mi-temps thérapeutique de la secrétaire actuelle et anticiper son futur départ en retraite. Délibération adoptée à l'unanimité pour le recrutement de Mme Karine Rolland à compter du 12/07/22.
- Création d'un poste en CDD pour accroissement temporaire d'activité pour 12h hebdomadaires : Délibération adoptée à l'unanimité
- Questions diverses
 - Protection Sociale Complémentaire en matière de PREVOYANCE et SANTE : le décret déterminant les conditions et les montants minima des participations de l'employeur sorti le 20/04/2022 : le Conseil avait voté un budget de 3€ mensuel en PREVOYANCE. Il faudra passer à 7€ en 2025 pour la PREVOYANCE et 15€ en 2026.
 - Aménagement du bourg : Fréquentation et vitesse dans la zone à 30 km/h:
 - Fréquentation : 497 véhicules dont 26 poids lourds.
 - Vitesse : Sens St Ciers vers Mansle : 48 km/h pour les VL et 42 km/h pour les poids lourds. Sens Mansle St Ciers 50 km/h pour les VL et 43 km/h pour les PL.

Marché MPP : 24/06/2022 18h

Fin de séance : 22h00